

CR réunion mairie-UdH du mardi 11 juin 2019 à 11h

Présents :

Mairie M Charvet Maire, Mme Boulebsol 1^{ère} adjointe, M Baghdassarian président UDH, M Vitter, Mme Geslain

Thèmes abordés :

Circulation

- Traversée des Angonnes pour les vélos. Un feu spécial peut être mis en place plus avant par rapport aux feux des véhicules, ce qui réduirait la distance entre feux pour les vélos :

réponse : A voir avec le comité citoyen et LAHGGLO, Herbeys n'est pas trop intéressé par les pistes cyclables

- La sortie des parkings relais et du mail serait mieux si elles étaient directement connectées sur le rond-point

réponse : Le rond-point est déjà engorgé aux heures de pointe, il est inutile d'en rajouter. Le parking-relais appartient à la Métro. Il ne doit servir que pour le covoiturage et l'utilisation des TC. 10 places seront mises en zone bleue 2h sur le prochain mandat. Lors de l'établissement du PLU et PLUI, l'emplacement réservé a été supprimé, donc plus de projet de cheminement.

- Temporisation du feu passage piéton devant la pizzeria D5/Léchère, il est beaucoup trop long à se mettre au rouge lorsqu'on appui sur le bouton

réponse : Le temps a été rallongé au rouge pour faire attendre les voitures rue de la Léchère afin de privilégier les véhicules qui viennent du rond-point et éviter que ceux venant de Jarrie ne passent par là pour couper.

- Panneau indiquant la direction de Tavernolles sur le rond-point. Il n'a aucun intérêt puisque c'est déjà Tavernolles

réponse : Il sera supprimé

- Il faudrait remettre le passage piéton au niveau du petit parking entre la pizzeria et l'arrêt de bus

réponse : c'est fait

- Les cyclistes continuent d'emprunter la D5 pour descendre et monter d'Eybens. A la montée il n'y a pas d'indication pour signaler l'accès à la piste cyclable de l'ancienne route Napoléon

réponse : C'est vrai, l'accès a Eybens n'est pas signalé ; la Métro a été informée

- Parkings de la mairie place de l'église en zone bleue : seul un panneau est en place mais pas de balisage au sol et le temps 1/2h est trop court et la plage horaire jusqu'à 22h trop longue.

réponse : Les riverains s'approprièrent les places de devant, il a donc été mis une zone bleue 1/2h pour les gens venant à la mairie et 2h sur le parking d'après. Celui le plus au fond est en place libre pour le personnel de la mairie et les promeneurs. Un marquage au sol sera réalisé, les horaires ont été changés sur les panneaux : fin 20h.

Urbanisme

- City stade et jeux d'enfants seront faits dans le parc Labédoyère, ne serait-il pas plus judicieux de le faire sur le terrain ou était prévu la zone artisanale car il y aurait plus de place.

réponse : Non, se serait trop loin des habitations. Il sera réalisé fin 2019.

Un parking le long de ce parc sera rajouté, cela permettra également de réduire la vitesse sur l'arrivée au rond-point

- PRESI : quel devenir pour ce site, y aura-t-il un regroupement médical ?

réponse : Les médecins et infirmières ne veulent pas y aller malgré un prix attractif pour eux du m² à 2100€. Un courrier leur a été envoyé par la mairie mais aucune réponse à ce jour.

24 logements seront donc à la vente et le bâtiment réservé au tertiaire devrait accueillir des professions médical ou paramédical.

- Passage sécurisé Olympe Mont Rolland notamment pour les enfants allant à l'école

réponse : Lors de l'établissement du PLU et PLUI, l'emplacement réservé a été supprimé, et il n'y a plus de projet de cheminement.

- Mise en place de la fibre optique

réponse : En septembre 2019, la mairie l'école et les pompiers seront desservis puis le reste de Brié et Angonnes en 2020.

- Périmètre d'Attente Projet d'Aménagement (PAPA) du PLU et PLUI, voie piétonne pas

satisfaisante le long de la D5 et mauvaise image du village. Quand pourra-t-on l'améliorer ?

réponse : La commune ne peut rien faire tant que les propriétaires ne vendent pas ou ne font pas de restructuration supérieure à 20m². C'est aux propriétaires de valoriser leur bien. Nous envisageons une étude

- Certains murs de maison et de clôture ne sont toujours pas crépis, ce n'est pas beau à voir

réponse : courrier envoyé aux propriétaires et certificat de conformité non délivré. Hélas celui-ci est obligatoire que lors de la vente de la propriété.

Risque sanitaire

- Accès à l'Étang des Longs et entretien des abords

réponse : Le chemin en face de l'Eau vive jusqu'à l'étang existe mais n'est pas très visible car il y a des champs cultivés de chaque côté. L'étang est classé écologique et nous ne pouvons rien faire autour.

Les eaux stagnantes peuvent amener des moustiques mais la ville n'est pas dans la zone infestée. Cependant au cimetière : mise en place de sable pour mettre dans les soucoupes pour garder l'humidité et ne pas attirer les moustiques.

- Assainissement collectif

réponse : La Métro favorise désormais l'assainissement individuel pour les terrains de plus de 500 m² quand il n'y a pas le tout à l'égout à proximité. Le Service Public d'Assainissement Non collectif (SPANC) passe régulièrement pour vérifier la conformité des installations.

- Propreté des salles du Mail. Le ménage n'est pas bien fait notamment en haut la feuille de contrôle date de l'an dernier.

réponse : Pour l'instant ménage 2fois/mois en haut et 1fois/semaine en bas. Une feuille de contrôle a été mise en bas

Divers

- Mise en place de panneau d'affichage sur la commune car les panneaux lumineux sont trop long à lire en voiture

réponse : 3 panneaux d'affichage libre seront installés : au mail près du distributeur de billets, à l'école et à la maison des associations.

- Plan de la mairie et de ses abords afin d'étudier la possibilité d'occuper les lieux pour le marché de la création

réponse : OK

- Circulation de chevaux sur les trottoirs et crottin associé, normalement c'est interdit car réservés aux piétons. Il serait souhaitable de mettre des voies cavalières

réponse : Les chevaux ne doivent pas circuler sur les trottoirs mais sur la chaussée.

Le Président de l'UdH

Le Secrétaire de l'UdH